

VOL. XX--No 5

BULLETIN des
RECHERCHES
HISTORIQUES

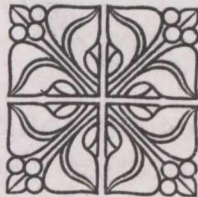
Publication Mensuelle
Mai 1914

ORGANE

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patria et patriam cognoscere tenet
Is mihi non civis sed peregrinus erit.*



DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

PIERRE-GEORGES ROY.

EDITE ET ADMINISTRE PAR

LA CIE DE PUBLICATION DE L'ÉCLAIREUR,

BEAUCEVILLE, Que.

RECHERCHES HISTORIQUES

— 000 —

Sommaire de la livraison de Mai

N. D. de Québec---La nécrologie de la crypte Rév. P. V. Charland, O. P. Verdun.....	E. Z. Massicotte
Un monument au Père de Smet.. .. .	X
La date de la mort de Joliet.....	X
Les quelques arpents de neige	X
Biographies canadiennes ;	
Virot	A. E. Jones
Madry.....	J. Ed. Roy
Chevalier.....	E. Z. Massicotte
Des Gouttes.....	Régis Roy
Diesbach.....	“ “
Réponses	X
Ouvrages canadiens récents.. .. .	P. G. R.
Questions.....	X
Catherine Tegahkôuita.....	X

CAPITAL

\$2,000,000.00



RESERVE

\$1,550,000.00

150 bureaux et agences sur tous les points utiles de la province de Québec.

3% d'intérêt sur les dépôts d'Épargnes à compter du jour du dépôt, sur la balance quotidienne.

Correspondants dans toutes les parties du monde.

Service prompt, effectif et rapide, pour les transactions qui nous sont confiées.

Taux d'échange avantageux pour le commerce et les touristes.

SUCCURSALE A PARIS

14. RUE AUBER

Salons, cabinet de lecture, journaux canadiens, cotes des bourses de Montréal et de New-York, à la disposition des accrédités.

Système de banque canadienne.

Dépôts, traites, mandats de voyage, lettres de crédit, virements de fonds, collections seront exécutés avec un soin particulier.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XX

BEAUCEVILLE—MAI 1914

No. 5

NOTRE-DAME DE QUÉBEC

Le Nécrologe de la Crypte

OU

Les inhumations dans cette église depuis 1652 ⁽¹⁾

Le 10 juillet 1661, Monseigneur de Laval portait un “Règlement pour les enterrements et services dans la paroisse de Québec”, et il convient peut-être de le citer ici malgré quelques petits reproches, d’ailleurs tout paternels, qu’il y a glissés.

(1). Le travail que voici n’est probablement pas sans lacunes, ni sans erreurs, et comme il a un autre but que celui de la publicité pure et simple, nous serions reconnaissant à qui voudrait bien le corriger sur un point ou sur un autre.

Adresse : P.-V. Charland, O. P., 301, Grande Allée, Québec.

Les registres, nécrologes ou autres documents consultés n’indiquent généralement l’âge des personnes que sous la rubrique ENVIRON : “environ trente ans, environ quarante ans”, et très souvent ils n’en indiquent pas du tout. Dans ce cas, nous avons eu recours, et souvent avec profit, au DICTIONNAIRE GÉNEALOGIQUE de Mgr Tanguay, un ouvrage dont on dit quelquefois beaucoup de mal, “parce qu’il fourmille d’erreurs”, mais dont on pourrait dire aussi beaucoup de bien, parce qu’il fourmille de renseignements, et de renseignements

“Vu que la plupart des habitants de la ditte paroisse demandent à l’envi que leurs parents soient enterrés dans l’église, quoiqu’elle soit peu spacieuse et qu’il n’y ait presque point de place pour cet effet, d’autant qu’elle est toute bâtie sur le roc, ce qui serait cause dès à présent d’une grande incommodité pour la mauvaise odeur qui s’exhale des corps qui y ont été inhumés jusques à présent ; vu de plus leurs plaintes (les plaintes des marguilliers) sur ce que semblablement, la plupart des habitants du dit Québec demandent aisément des enterrements honorables pour leurs parents deffuncts, beaucoup de luminaire, de messes hautes et de services funéraires, dont ensuite l’on ne peut tirer aucun payement, non pas même les droits de fossoyeur et sonneur, d’où s’ensuit que la fabrique s’engage en plusieurs debtes : pour obvier à tous ces désordres et empescher un air contagieux et pestiféré ; vu d’ailleurs que la plupart des choses énoncées ci-dessus se demandent souvent plutôt par vanité et ambition que par dévotion, Nous avons ordonné et ordonnons que cy-après aucun ne soit enterré dans la dite église qu’il n’ait ôter payé auparavant pour cet effet la somme de six vingt livres au profit de la fabrique entre les mains des marguilliers, et fait en outre creuser à ses propres dépens une fosse d’une profondeur suffisante.... Faisons défense aux marguilliers de fournir aucun luminaire aux frais de l’église sinon aux enterrements et services qui seront faits pour les pauvres ainsi (I). ”

Il ne paraît pas que ce règlement ait eu beaucoup d’effet. La permission ou le privilège pouvant s’obtenir enco-

introuvables ailleurs. Pour les temps modernes, les registres sont d’ordinaire plus explicites quant à l’âge, à la qualité des personnes, etc., et le plus souvent, nous les avons cités tels quels.

(1) Archives du Presbytère, carton 3, no 25.

re, des honoraires de cent vingt livres (\$26.00) maintenant payables de ce fait à l'église n'avaient pas de quoi effrayer nos ancêtres. Du reste les enfants payaient beaucoup moins cher ; du reste encore le tarif baissa avec les années à 80 livres (\$16.00), avant 1695, ou même à 60, dans certains cas, et le cas dut se répéter assez souvent pour établir bientôt une coutume ou un nouveau tarif désormais fixé à cette somme modique.

Sans insister davantage sur une question d'ordre si matériel et secondaire, nous entrons dans la glorieuse Crypte de Notre-Dame, j'entends celle qu'on y creusera peut-être un jour ou l'autre, et voici les noms que nous pourrons lire sur les grandes tablettes dont les murs auront été recouverts, y compris ceux des petits enfants, car pourquoi, ceux-là mêmes, faudrait-il les effacer ?

1. 1652, 13 septembre, Louis, fils de Jean de Lauzon, Sénéchal du Pays, 14 jours.
2. 1653, 3 janvier, "dans l'église, au quartier des petits enfants", un enfant du sieur Gloria, commis au magasin, "qui n'avait vécu que quelques heures après son baptême".
3. Même jour, même lieu, Anne-Marie, fille de Claude L'Archevêque et de Marie Simon, 22 jours.
4. 1653, 25 avril, Nicolas, fils de Matthieu d'Amours, 8 jours.
5. 1653, 2 octobre, Jacques, fils de Louis Guimont, 8 jours.
6. 1653, 7 octobre, René, fils de Pierre Gangnon, 21 jours.
7. 1653, 30 novembre, un enfant de Jean Guyet, 1 mois.
8. 1654, 10 avril, un enfant de Jean Leblanc, 15 jours.

9. 1654, 11 septembre, Jacqueline Potel, première femme de Jean Bourdon, procureur-général du Roy et ingénieur en chef de la colonie.

10. 1654 30 novembre, le sieur Pierre de Launay, tué par les Iroquois.

11. 1655, 20 juillet, un enfant de Charles Joseph d'Ailleboust, sieur des Musseaux et de Catherine de Repentigny.

12. 1655, 22 décembre, un enfant de Jean Le Mire, maître-charpentier.

13. 1656, 17 juin, Charles, âgé de quelques mois, enfant de Louis Couillard de l'Espinay et de Geneviève Després.

14. 1656, 9 août, Jean-François, enfant du sieur Ruette d'Auteuil, Procureur-Général.

15-16. 1656, 28 août, "au caveau des enfants, dans la chapelle Sainte-Anne", Louise et Jean, deux enfants de Gabriel Rouleau.

17. 1656, 10 septembre, un enfant de Louis de Lauzon de La Cité et de Catherine Nau.

18. 1656, 6 novembre, Louis Buisson, âgé de 2 ans et 4 mois.

19. 1657, 4 janvier, Pierre Soumande, âgé de 2 mois.

20. 1657, 11 janvier, Louis Carreau, enfant de Louis Carreau dit Lafraîcheur, âgé de 2 mois.

21. 1657, 28 janvier, un enfant de Jean LeMire et de Louise Marsolet.

22. 1657, 7 juillet, Catherine de Cordé, veuve du sieur René Le Gardeur de Tilly, "enterrée sous le banc de la famille de feu M. de Repentigny, le premier du côté du chœur à main gauche."

23. 1657, 7 juillet, Marie LeNormand, âgée de 6 jours, fille de Jean Lenormand.

24. 1657, 26 juillet, Guillaume Gaultier de La Chesnaye (pas d'âge), dans la nef en bas.

25. 1657, 13 novembre, Pierre, fils de Claude L'Archevêque, âgé de 25 jours.

26. 1657, 30 novembre, Renée-Barbe, enfant de François Blondeau, 4 mois

27. 1657, 8 décembre. Adrien, fils de Jean Chesnier, maître-charpentier.

28. 1657, 9 décembre, Charles Sevestre, commis du magasin de Kébec (des Cent-Associés), "tout contre son banc."

29. 1658, 6 janvier, Jean, fils de Louis Carreau dit La-fraîcheur, 8 jours.

30. 1658, 4 juin, Guillaume, fils de Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny, né et baptisé la veille.

31. 1658, 8 novembre, un enfant (anonyme) ondoyé seulement, de La Cité.

32. 1659, 23 janvier, Louis, fils de Thierry Delestre, 17 jours.

33. 1659, 27 février, Marguerite, fille de Toussaint Toupin, bourgeois, 15 jours.

34. 1659, 10 avril, Pierre Nolin, dit La Fougère, "auprès de son banc".

35. 1659, 11 mai, Antoine Martin dit Montpellier, "proche défunt M. Sevestre".

36. 1659, 9 juillet, Marie-Anne, fille de Jean-Baptiste LeGardeur, âgée de 3 semaines (chapelle Sainte-Anne).

37. 1659, 5 octobre, Nicolas Macart, conseiller (marié à Marguerite Couillard, fille de Guillaume). inhumé près de son banc.

38. 1660, 2 février, Anne LeNormand, 8 jours.

39. 1660, 8 mars, Jacques Poulet, 1 an et 4 mois.

40. 1660, 31 août, Marguerite Meillet, veuve de Pierre Brincotté (ou Bringodin), "près de la porte de l'église à main droite."

41. 1660, 24 novembre, Anne Chesnaye, fille de Bertrand Chesnaye dit La Garenne, 14 jours.

42. 1661, 5 janvier, "sous son banc", Marie Langlois, femme de Jean Juchereau, seigneur de Maure, conseiller.

43. 1661, 28 mars, Jean Costé (Côté, le chef de la grande famille de ce nom).

44. 1661, 4 mai, Marie Pichon, veuve de Charles Sevestre.

45. 1661, 30 mai, Françoise Pinguet, femme de Vincent Poirier.

46-47-48. 1661, 29 juin, Jean de Lauzon, Sénéchal du pays, Nicolas Couillard dit Beller Roche, âgé de 20 ans, fils de Guillaume Couillard, et Ignace Sevestre, dit Desrochers, "lesquels avaient été tués le 22 du même mois par les Iroquois". Jean de Lauzon, âgé de 24 ans, était fils de l'ancien gouverneur, et frère de Charles de Lauzon-Charny, grand-vicaire de Monseigneur de Laval.

49. 1662, 14 mars, Jacques, enfant de Jacques Loyer de Latour, sergent au fort de Québec, 1 mois 4 jours.

50. 1663, 26 novembre, Jean-François, fils de François Bissot, sieur de La Rivière, 14 ans (chapelle Saint-Joseph).

51. 1664, 19 novembre, Catherine-Gertrude Couillard, épouse de Charles Aubert de la Chesnaye, 16 ans [chapelle Saint-Joseph].

52. 1664, 17 décembre, Charles, enfant de Charles Le Gardeur, sieur de Repentigny, 3 semaines.

53. 1665, 10 août, Marie-Madeleine, fille de Jean Grignon, 7 jours.

54. 1665, 15 octobre, Jean Gloria, époux de Marie Bourdon, nièce de Jean. Deux de ses filles, Marguerite et Madeleine, entrèrent chez les Hospitalières (Hôtel-Dieu).

55. 1665, 27 octobre, Henri, fils de Jean Bourdon, 16 ans, inhumé "dans la chapelle du Scapulaire".

56. 1666, 2 octobre, Charles, enfant de Charles Bazire, receveur des droits et Domaines du Roy, 15 jours.

57. 1667, 14 février, Marie Macart, épouse de Charles Le Gardeur de Villiers.

58. 1668, 13 janvier, Jean Bourdon, Procureur du Roy, ingénieur en chef, seigneur des fiefs Saint-Jean et Saint-François, "homme d'une haute réputation, probité et intelligence". Inhumé près de son fils dans la chapelle du Scapulaire. Ses quatre filles se firent religieuses : Geneviève, ursuline dite Mère Saint-Joseph ; Marie, hospitalière dite Mère Marie-Thérèse de Jésus ; Marguerite, hospitalière et l'une des fondatrices de l'Hôpital-Général ; Anne, ursuline sous le nom de Mère Sainte-Agnès, et sixième supérieure de cette vénérable communauté.

59. 1670, 24 janvier, Catherine Sevestre, épouse de Louis Rouer de Villeray, lieutenant civil et criminel, inhumée dans la chapelle de la Sainte-Famille (première mention de cette chapelle).

60. 1670, 25 décembre, Jacques, fils de Charles Aubert de La Chesnaye, commis général de la Compagnie des Indes-Occidentales et de Marie-Louise Juchereau de la Ferté, 4 mois. (1)

(1) Au commencement du RÉPERTOIRE DES MORTS DE LA PAROISSE DE QUÉBEC, dressé, croyons-nous, vers la fin du XVIII^e siècle, on lit : "Le Registre des Morts ne se trouvant pas parmi nos livres, soit qu'il ait été perdu, brûlé, déchiré ou confondu avec d'autres dans quelque dérangement, nous sommes obligé de poursuivre le pré-

61. 1673, 17 juin, Jacques Descailhaut, sieur de la Tesserie, conseiller au Conseil Souverain (époux d'Eléonore de GrandMaison, aïeule des Chavigny de la Chevrotière, Fleury de la Gorgendière, Rigaud de Vaudreuil, Douaire de Bondy, Taschereau, etc) : 44 ans.

62. 1675, 29 septembre, Marie Favery, Dame Pierre LeGardeur de Repentigny, lieutenant-gouverneur C'est à la piété et au zèle de cette noble dame qu'on doit l'établissement de la confrérie du Saint-Rosaire en la Nouvelle-France. Nous extrayons d'un acte du notaire Audouart daté de 1657, l'intéressant passage qui suit :

“Par devant Guillaume Audouart, secrétaire du Conseil établi par le Roy, Notaire en la Nouvelle-France et tesmoins soubsignés, fut présente damoiselle Marie Favery, veuve de feu Pierre le Gardeur escuyer sieur de Repentigny, laquelle s'est adressée à vénérable et scientifique personne le R. P. Joseph Poncet curé de l'église Parochiale de Notre Dame de Québec, honorables hommes, Guillaume Couillard, Jean Juchereau de Maure, Jacques Loyer la Tour, substitut de Jacques Maheust absent, Henri Pinguet ancien marguillier et substitut de Martin Grouel à présent marguilliers de l'œuvre et fabrique de la dite église auxquels elle a fait entendre la dévotion qu'elle avait de fonder à perpétuité en icelle église les principaux services de la confrérie du St-Rosaire dont elle avait poursuivy et obtenu, estant en France, l'érection en tout ce pays, sçavoir est....etc (2)

63. 1677, 17 décembre, Charles Bazire, receveur des

sent Répertoire, commencé tel qu'il est, à L'ANNÉE 1679, laissant en arrière 1672-3-4-5-6-7-8, n'en ayant aucune connaissance.” Heureusement, et peu importe à quelle date précise, ce précieux cahier a été retrouvé. On l'a encarté à la fin du premier volume des Registres.

(2) ARCHIVES DE NOTRE-DAME, carton I, no 24.

droits et domaines du Roy, 63 ans.

64. 1679, 28 novembre, Denis-Joseph Ruette d'Auteuil, conseiller du Roy en ses conseils et procureur-général, 62 ans.

65. 1680, 24 août, Jacqueline Lucas, dame Claude Aubert, Notaire royal, 68 ans.

66. 1680, 13 novembre, Charles-Philippe-Marie, fils de Philippe Gaultier, sieur de Comporté, "conseiller du Roy et prévost des maréchaux de France en ce pays". Agé de 7 ans.

67. 1685, 26 août, MESSIRE JEAN BERGER, prêtre, âgé de 28 ans, inhumé dans la chapelle Sainte-Anne (Venu en Canada avec l'abbé de Saint-Vallier, plus tard évêque de Québec).

68. 1686, 22 juillet, Gilles Boivinet, "agent-général de la compagnie de MM. les Intéressés en la ferme du Roy de ce pays". Agé d'environ 47 ans, il se noya dans la rade de Québec à son arrivée.

69. 1686, 4 août, Marie Laurence, dame Eustache Lambert, marchand-bourgeois, 54 ans. Leur fille, Marie Madeleine, épousa René-Louis Chartier de Lotbinière, Conseiller du Roy, lieutenant civil et criminel.

70. 1686, 5 septembre, Jacques-Nicolas, fils de Nicolas Dupont, sieur de Neuville, 12 ans. S'était noyé en se baignant.

71. 1686, 20 novembre, Henry Petit, marchand, 64 ans.

72. 1687, 4 août, Jean Garrault, marchand.

73. 1687, 17 octobre, Marie, âgée d'un an, fille de Maître Jean Bochart de Champigny, Intendant de la Nouvelle-France (le Registre écrit "Jean Bouchard").

74. 1687, 22 novembre, Philippe Gaultier, sieur de

Comporté. (Père de deux religieuses Ursulines, Marie-Madeleine, sœur Sainte-Agathe et Anne, sœur Saint-Gabriel).

75. 1687, 24 novembre, MESSIRE THOMAS MOREL. Interrogé sur ce vénérable prêtre, et quelques autres dont nous ne trouvons pas dans les Registres de Notre-Dame, les actes de sépulture, Monseigneur Gosselin, recteur de l'Université Laval, a répondu comme il sait toujours faire, et voici sa note relativement à M. Morel : "D'après le Registre du Chapitre, M. Morel aurait été inhumé le 24 novembre 1687, on ne dit pas où, mais tout laisse croire que c'est à la cathédrale. Cependant l'acte de sépulture n'est pas au registre. Est-ce par oubli ? Ne manque-t-il pas un feuillet ?"

76. 1686, 26 juin, MESSIRE JEAN DUDOUYT, "l'un des plus grands ecclésiastiques que Monseigneur Laval ait employés en Canada". Il mourut, il est vrai, en France, où les affaires du diocèse le retenaient, mais son cœur, apporté par Mgr de Laval, fut déposé sous le marchepied de l'autel Sainte-Anne, le 26 juin 1688, l'année même de sa mort. (Rev. Georges-P. Côté, dans L'ABEILLE, 12 décembre 1878).

77. 1688, 24 septembre, Geneviève (manque le nom de famille), épouse de Pierre Chevalier, "Contrôleur pour les Messieurs de la Compagnie".

78. 1689, 6 juillet, Daniel, fils de Pierre Béquart (ou Bécart), sieur de Granville, capitaine des troupes et lieutenant d'une compagnie franche, en 1702 ; 20 ans. Le gouverneur de Courcelles était son parrain.

79. 1689, 31 juillet, Claude Porlier, marchand, 35 ans.

80. 1689, 29 novembre, Pierre Soumande, maître-tailandier, capitaine du navire "L'Honoré" en 1683 ; père de Louise, première supérieure de l'Hôpital-Général, 70 ans.

81. 1690, 21 février, CATHERINE JOUSSET, sœur de la

Congrégation de Notre-Dame. [REGISTRE DE L'INSTITUT, à Montréal].

82. 1690, 21 août, Louis, fils de Matthieu-François Martin, sieur de Lino, et de Catherine Nolan ; 3½ ans.

83. 1691, 27 mai, Pierre Lallemand, marié à Louise de Bondy, petite-fille de François de Chavigny, sieur de La Chevrotière.

84. 1691, 2 octobre, François Rivière, marchand, 28 ans.

85. 1692, 6 mars, Anne Soumande, épouse de François Hazeur, marchand, 35 ans. "Elle était sœur de Louise Soumande, première supérieure de l'Hôpital-Général et de Louis Soumande, prêtre du Séminaire. L'abbé Thierry Hazeur, qui prit possession du siège épiscopal de Québec pour Monseigneur Pourroy de l'Auberivière, était son fils ; une de ses filles épousa le célèbre docteur Sarrazin. Un autre de ses enfants, nommé Pierre, se fit prêtre et mourut, en 1725, curé de la Pointe-aux-Trembles, près Québec (1)."

86. 1692, 14 avril, Louis-Joseph, fils de M. d'Auteuil, Procureur-Général, 1 mois

87. 1694, 15 avril, Marie-Anne Pinguet, épouse du sieur Louis Chambalon, notaire royal et médecin ; mère par un premier mariage de Charles Hazeur Desonneaux, ordon-prêtre en 1706 et inhumé le 16 juin 1715 à Saint-Thomas de Montmagny.

88. 1695, 9 octobre, Matthieu d'Amours, écuyer, sieur des Chauffours, conseiller au Conseil souverain (souche des d'Amours de Freneuse, de Clignancourt, de Louvières, de Courberon, de Plaine; 77 ans.)

89. 1695, 15 novembre, Marie-Madeleine Lambert, fille d'Eustache, dame René-Louis Chartier de Lotbinière, "lieu-

(1) N.-E. Dionne, RECHERCHES HISTORIQUES, avril, 1898.

tenant-général en la prévôté de Québec”; 33 ou 34 ans Un de leurs enfants, Eustache, resté veuf de Françoise Renaud d’Avesne de Desmeloises, se fit prêtre en 1729, et de ses enfants à lui, l’un, Eustache, devint prêtre, l’autre, François-Louis, récollet, et une fille, Louise, entra en communauté.

90. 1697, 30 juillet, François Poisset (Dutreuil de La Conche), marchand.

91. 1698, 27 juin, Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon (cf. no 58), 87 ans. Elle avait épousé en premières noces Jean Clément de Vaux, seigneur de Monceaux (ou des Musseaux), chevalier de Saint-Louis.—“Madame Bourdon, écrivait la Vénérable Mère Marie de l’Incarnation, est un exemple de piété et de charité dans tout le pays. Elle et madame d’Ailleboust sont liées ensemble pour visiter les prisonniers, assister les criminels et les porter même en terre sur un brancard.” LETTRES, t. II, p. 404.

92. 1698, 1 août. Pierre, fils de Matthieu-François de Lino, 3 ans.

93. 1698, 2 septembre, François Viennay-Pachot, marchand, 70 ans.

94. 1698, 14 octobre, Joseph, fils de Raymond Dubocq (*alias* Dubocq), 9 ans.—Un Dubocq était le bedeau de la cathédrale en 1690.

95. 1698, 13 décembre, Françoise-Thérèse Dupont, dame François-Marie Renaud d’Avesne de Desmeloises, 28 ans.

96. 1699, 22 avril, François-Marie Renaud d’Avesnes, seigneur de Desmeloises, capitaine d’une compagnie de la marine, époux de la précédente. Une de ses filles, Marie-Thérèse entra chez les Hospitalières (sœur Saint-Gabriel) et l’autre, Catherine-Madeleine, chez les Ursulines (sœur Saint-François de Borgia).

—On pourra remarquer maintes fois dans la suite de ce NÉCROLOGE comme, autrefois, les époux et autres personnes

chères les unes aux autres, se suivaient de près dans la tombe,

97. 1699, 23 avril, Jean-Baptiste Béquart, sieur de Grandville, procureur du Roy, filleul de l'intendant Talon, 29 ans.

98. 1699, 3 mai, Joseph, fils de Joseph Riverin, marchand et banquier, 14 mois.

99. 1699, 22 juin, Jacques Petit de Verneuil, trésorier des troupes de la marine.

100. 1699, 30 septembre, Geneviève Bouteville, dame Alexandre Peuvret, sieur de Gaudarville, conseiller, secrétaire du Roy, greffier en chef du Conseil souverain.

101. 1699, 24 novembre, Marie Proust (*alias* Provost), dame François Hazeur, marchand, 78 ans (1).

102. 1700, 29 novembre, Jean Picard, 67 ans.

103. 1700, 5 décembre, Gervais Beaudoin, maître-chirurgien.

104. 1700, 7 décembre, Louis Rouer de Villeray, lieutenant civil et criminel, 71 ans.

105. 1700, 11 décembre, Timothée Roussel, maître-chirurgien.

106. 1700, 14 décembre, Catherine Sevestre, dame Philippe Nepveu, 72 ans.

107. 1700, 18 novembre, Marie-Madeleine, fille de Re-

(1) On lit dans le NÉCROLOGE à cette date : "L'enterrement dans l'église de la mère de M. Hazeur. Pour l'entrée dans l'église ou l'ouverture de la fosse, quatre-vingts livres et pour le service, la ceinture, l'argenterie et les plus beaux ornements, quarante livres." L'expression : "la mère de M. Hazeur," nous a fait faire des recherches dont le lecteur pourra lui-même se dispenser. L'acte de baptême du chanoine Thierry Hazeur le dit bien, comme dans Mgr Tanguay, fils de François Hazeur et d'Anne Soumande, et non pas de Marie Provost. Celle-ci était plutôt sa grand'mère, mais on comprend que le Nécrologe, comme d'ailleurs, peut-être, les usages du temps, ait employé un qualificatif encore plus tendre.

né-Louis Chartier de Lotbinière, Conseiller du Roy, 21 ans.

108. 1702, 5 juin, François Prévost, major du Château Saint-Louis, gouverneur des Trois-Rivières, 64 ans.

109. 1702, 2 juillet, Jeanne Couillard, dame Paul Dupuis, lieutenant-particulier de la Prévosté de Québec, 48 ans.

110. 1702, le 20 août, mourut "le premier prêtre canadien," GERMAIN MORIN, mais son acte de sépulture ne se trouve pas dans les Registres de la Paroisse, pas plus que celui de M. Morel. On croit cependant qu'il fut inhumé à la cathédrale. [Tanguay, RÉPERTOIRE DU CLERGÉ].

111. 1702, 28 novembre, le Sieur de Mondyon, enseigne de la compagnie de La Chassaigne, 38 ans.

112. 1702, 1er décembre, Anne, fille de Philippe Neveu, tailleur, 34 ans.

113. 1702, 13 décembre, Louise Fauvel, dame Jean Leger de La Grange, médecin, 35 ans.

114. 1702, 15 décembre, Jacques du Guay, officier dans les troupes, 35 ans.

115. 1702, 18 décembre, Claude (Claudine) de Xaintes, dame Charles de Monseignat, secrétaire de Frontenac, conseiller et contrôleur de la Marine en 1704, 30 ans.

116. 1702, 21 décembre, Jacques Viennay-Pachot, comte de Saint-Laurent.—L'âge n'est pas donné mais il s'agit d'un célibataire, le Nécrologe l'appelant "le fils de Madame de LaForest",

117. 1702, 21 décembre, Sœur SAINTE-GERTRUDE de la Congrégation de Notre-Dame, 25 ans ; dans le monde : Marie-Madeleine Paillé.

118. 1702, 22 décembre, Sœur SAINT-GABRIEL de la Congrégation de Notre-Dame ; dans le monde: Agathe Jousset.

119. 1702, 24 décembre, Marie-Anne Millot, dame Do-

minique Bergeron, marchand, 35 ans.

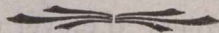
120. 1702, 24 décembre, Marie Maillot (ou Millot), 20 ans. (Le NÉCROLOGE la dit nièce de la précédente).

121. 1702, 24 décembre, le sieur Thierry Noland, fils de Pierre, 31 ans.

122. 1702, 28 décembre, Marie-Anne Fortin, dame Etienne Mirambeaux, 40 ans.

123. 1702, 30 décembre, Alexandre Peuvret de Gardarville, conseiller, secrétaire du Roy, greffier en chef du Conseil Souverain ; 38 ans.

Suite dans la prochaine livraison



GRANDEMENT DESIRE

Pour compléter une collection du *Bulletin des Recherches historiques*, il manque le *premier* et le *dernier numéro* de 1895, du *janvier* et *décembre* de la première année.

Pour don, vente, indication qui ferait trouver ces numéros, prière d'adresser :

PERES DOMINICAINS,

301, Grande Allée, Québec.

VERDUN

Dans le numéro de février dernier de cette revue, M. Sulte a publié un intéressant article sur la charmante ville qui grandit au sud de la métropole canadienne.

Ce sujet restant d'actualité, nous demandons à notre vénérable doyen la permission d'ajouter quelques mots.

Pour fixer à 1662, la concession du fief de Verdun ou l'érection du fort de ce nom, M. Sulte nous paraît se baser sur un des plans Morin (VIEUX MONTRÉAL, planche VII), or ce dernier auteur ne donne pas ses sources et aucun chercheur, à notre connaissance, n'a encore pu trouver le document permettant de confirmer son assertion.

À la mort de Lambert Closse, en février 1662, Zacharie Dupuis fut promu major de Montréal et on imagine qu'il reçut, comme son devancier, en récompense de ses services, un fief sur lequel il projeta d'élever une redoute ou un fort, cependant, lorsqu'on suit le développement de Villemarie et que l'on songe à l'état de la colonie à cette époque, il semble peu certain que ce fort ait été érigé avant 1665, pour le moins.

Quant à l'origine du nom de Verdun (malheureusement prononcé Verdon et Verdin par nos compatriotes) on peut le conjecturer, faute de document, par la relation qui existe entre M. Dupuis et le susdit nom.

En effet, le successeur de M. Closse était originaire du département de l'Ariège, dans lequel une localité s'appelle Verdun et une autre Saverdun. (1)

C'est dans cette dernière que M. Dupuis naquit ; comment ne pas supposer qu'il a voulu, en baptisant son fief, se rémémorer sa patrie ?

E. Z. MASSICOTTE

(1) Mgr Tanguay, dans son DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, écrit Scaverdun pour Scave & dun, orthographe du temps.

Un monument au Père de Smet

Le 23 septembre 1878, avait lieu à Termonde l'inauguration d'une statue érigée par la Belgique au Père de Smet, l'apôtre des Montagnes Rocheuses. Plusieurs notabilités ecclésiastiques et civiles y assistaient. Le Père Ch. Verbeke, de la Compagnie de Jésus, prononça un éloquent panégyrique. Ensuite fut exécutée une cantate, œuvre de l'illustre compositeur Edgar Tivel.

Le monument s'élève au milieu d'un square, à côté de la collégiale Notre-Dame. Le sculpteur Fraikin a représenté le missionnaire portant, d'une main, la croix, de l'autre, le rameau d'olivier. Sur le piédestal on lit cette inscription :

Petrus. Joannes. De Smet
E. Societate. Jesu
Perpetuitate. Laudis. Vivet
Quod. XXX. Annorum. Laboribus
Indos. Ultra. Montes. Saxosos
A. Barbarie. Ad. Religionem. Civilemque. Cultum
Traduxit

La date de la mort de Louis Joliet

Mgr Tanguay fixe la mort de Louis Joliet entre les mois de mai et octobre 1700.

Et il établit sa preuve ainsi.

Les registres de Notre-Dame de Québec mentionnent à la date du 4 mai 1700 le mariage de Jérôme Corda à Anne Normand. Parmi les témoins qui signait l'acte de mariage on trouve Louis Joliet, hydrographe du roi, le découvreur du Mississipi. C'est très probablement le dernier acte qui porte sa signature. Donc, Joliet vivait encore le 4 mai 1700.

Le 18 octobre 1700, MM. de Callières et de Champigny écrivait au roi.

“ Le sieur Jolliet qui enseignait l'hydrographie à Québec, étant mort, et les Pères Jésuites s'offrant d'en tenir une classe, nous supplions Votre Majesté de leur faciliter les moyens en leur accordant les quatre cents livres par an dont le sieur Jolliet jouissait.”

Conclusion : Jolliet est mort après le 4 mai 1700 mais avant le 18 octobre 1700.

Les "quelques arpents de neige" de Voltaire

Cette boutade échappée à Voltaire a déjà fait verser pas mal d'encre et il est probable qu'on la discutera encore longtemps.

M. A. Aulard, professeur d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne, a entrepris de faire connaître la "vraie pensée" de Voltaire sur la Nouvelle-France. Il commence par montrer que la célèbre expression, toujours citée, des "quelques arpents de neige" ne désigne pas le Canada lui-même ; Voltaire a parlé de "quelques arpents de neige VERS le Canada", c'est-à-dire des territoires contestés entre Français et Anglais aux abords de l'Acadie et dans la région de l'Ohio. Poussant ensuite plus loin ses investigations, M. Aulard indique que la politique coloniale de Voltaire "était défavorable aux colonies improductives" et qu'il tenait la Nouvelle-France pour telle ; "il considérait le Canada comme une colonie improductive, coûteuse, par conséquent inutile, tandis qu'il considérait la Louisiane comme une colonie utile par ses richesses." Enfin (écrit M. Aulard dont il faut citer expressément encore les paroles), "Voltaire fut très frappé de l'attitude des colons français qui restèrent au Canada et acceptèrent aisément la domination anglaise".

Qui compare ces appréciations à la réalité des faits, tels qu'on pouvait les connaître au temps même de Voltaire, remarque M. F. de Noirmont, ne peut qu'être frappé de leur fausseté, comme aussi de la légèreté, pour ne pas dire plus, avec lesquelles elles ont été formulées par le célèbre écrivain.

Biographies canadiennes

Claude Joseph Virot.---Claude-Joseph (alias Louis) Virot naquit le 15 février 1722 et entra dans la Compagnie de Jésus le 10 octobre 1738, dans la province de Toulouse. Il arriva au Canada en 1750. Il est marqué dans les Catalogues comme missionnaire chez les Abénaquis depuis 1752 jusqu'en 1756 (les Catalogues de 1750 et 1751 manquent). En 1757 et 1758, il est marqué chez les Iroquois. Son nom se trouve une fois aux registres de Saint-François du Lac en 1752. Le 15 août 1754, il fit publiquement, dans l'église du collège de Québec, la profession des quatre vœux, entre les mains du Père Marcol, recteur du collège et supérieur de la Mission. Les Pères Armand de la Richardie et Pierre-René Floquet en furent témoins. Sa présence à Saint-François du Lac est attestée par l'inscription et signature autographes aux "Interrogationes et Monita", document qui se trouve parmi les vieux manuscrits abénaquis : "Descripserit R. P. Claud. F (?) Virot, e Soc. Jesu anno 1754, Arisganteg" (M. S. abénaquis, Hon. Juge Gill, p. 19). Arisganteg était le nom donné à la rivière Saint-François (ibid, p. 13). De plus, le Père signa une fois sur les registres de ce village en cette année 1754.

En 1757 et 1758, comme nous l'avons dit, il est marqué comme missionnaire chez les Iroquois. Cela ne s'accorde pas avec ce qu'en dit M. l'abbé Maurault, dans son HISTOIRE des ABÉNAKIS (p. 502.) En 1757, le Père Virot fut absent de Saint-François pendant quelques mois, ayant été envoyé, avec vingt Abénakis, à la vallée de l'Ohio, pour essayer d'y établir une mission chez les Loups, sauvages de cette contrée. Ce projet ne put réussir. Voici ce qu'écrivit à cette occasion un Père Jésuite (que M. Maurault dans une note suppose être le Père Gounon, mais c'est plutôt le style de Roubaud) qui remplaçait à Saint-François le Père Virot, pendant cette absence : "Le but de mon voyage était uniquement de conduire à M. le marquis de Vaudreuil une députation de vingt Abénaquis, destinés à accompagner le Père Virot, qui est allé essayer de fonder une nouvelle mission chez les Loups d'Oyo (Ohio) ou de la Belle-Rivière. La part que je puis avoir dans cette glorieuse entreprise, les événements qui l'ont occasionnée, les difficultés qu'il a fallu surmonter, pourrait fournir dans la suite

une matière intéressante pour une nouvelle lettre. Mais il faut attendre que les bénédictions répandues aient couronné les efforts que nous avons faits pour porter les lumières de la foi chez des peuples qui paraissent si disposés à les recevoir." *RAPPORTS SUR LES ARCHIVES CANADIENNES*, 1887, p. C C VIII. Documents au ministère de la marine, Paris ; Correspondance générale, Canada, 1757, vol. 102, C. II, fol. 77, 84, 100, etc.

La date précise de la mort du Père Virot n'est pas connue. Le Catalogue Martin (1886) nous dit : "tué par les Iroquois en juillet 1759." Voici ce que le Père Watrin raconte : "Au mois de juillet 1759, lorsque le fort de Niagara était vivement pressé par une armée anglaise qui l'assiégeait, mille deux cents Français furent envoyés au secours de ce poste si important pour la conservation du Canada. Le Père Virot était aumônier de l'armée française ; elle fut mise en déroute, et le missionnaire tombé entre les mains des Iroquois, fut taillé en pièces." (*BANNISSEMENT*, p. 25).

A -E. JONES, S. J.

Jean Madry.--- En 1658, Jean Madry, chirurgien à Québec, se trouvant en France, obtint du sieur François de Barnouin, conseiller du roi et son premier barbier et chirurgien, prévôt honoraire et à perpétuité du collège royal de Saint-Côme, dans l'université de Paris, non seulement des lettres de maître chirurgien-barbier, pour lui-même, mais aussi le pouvoir d'établir au Canada la maîtrise et chef-d'œuvre de barbier-chirurgien en tous les lieux, villes, villages, bourgs, bourgades de la Nouvelle-France, afin, dit ce prévôt, "que les passants, allants et séjournants puissent mieux et être sûrement servis, pansés et médicamentés en cas de besoin et de nécessité". (*EDITS ET ORDONNANCES*, III, p. 83). Jean Madry, par ces lettres, était établi le lieutenant et commis de François Barnouin pour recevoir tous les aspirants, surveiller l'exercice de la profession, poursuivre et faire punir tous ceux qui emfreindraient les statuts de l'ordre. Tous les maîtres-barbiers-chirurgiens de la colonie étaient soumis à son autorité.

Jean Madry fut le premier échevin de la ville de Québec (*EDITS ET ORDONNANCES*, II, pp. 10-13).

Il se noya en 1669, comme il se rendait à Trois-Rivières. Il fut inhumé à Québec dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu.

L'abbé Faillon, parlant des lettres obtenues par Jean Madry, dit que, quoique enregistrées au Conseil Souverain de Québec, elles n'eurent aucune suite à l'égard de ceux qui désiraient exercer la chirurgie et qu'il ne voit pas qu'il en ait jamais été tiré aucun avantage contre eux (HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE, III, p. 251). Il cite à ce propos le fait que Jean Martinet, sieur de Fonblanche, chirurgien à Montréal, reçut pour son APPRENTI Paul Prudhomme, son beau-frère, promettant de lui enseigner, dans l'espace de trois ans et demi qu'il le retiendrait auprès de lui, SON ART DE CHIRURGIE ET TOUT CE DONT IL S'OCCUPAIT ET ENTREMETTAIT DANS CETTE PROFESSION (15 janvier 1674, acte de Bénigne Basset).

Ce brevet d'apprentissage conclu entre Jean Martinet et son beau-frère n'empiète pas sur l'autorité attribuée à Jean Madry. Sous le régime en vigueur dans la colonie pendant la période française, les apprentis-barbiers-chirurgiens, comme les clercs de notaire, passaient brevet quand il leur plaisait, quitte ensuite à se faire admettre dans les professions par les autorités constituées.

J. EDMOND ROY.

Emile Chevalier.---Quel est le liseur— je ne dis pas le lecteur —qui ignore le nom d'Emile Chevalier ?

Les romans qu'il a produits, sous le titre général de "Drames de l'Amérique du Nord" et qui ont été édités par la librairie Michel Lévy, puis Calmann Lévy, ont fait partie de bien des bibliothèques. On en trouvait même des exemplaires dans les familles qui se piquaient d'encourager la littérature française, à une époque où c'était un luxe de posséder autre chose que le "Siège de la Rochelle", "Le juif Errant", "Jean de Calais" et les contes du bon chanoine Schmid.

Il ne faudrait pas, cependant, attribuer cette popularité relative au style de l'auteur, car il est quelconque ; encore moins à l'émotion qu'il provoque, car l'intrigue de ses fictions est toujours enfantine lorsqu'elle n'est pas impénétrable ! On voit que la fable n'est là que pour véhiculer des notes, des descriptions, des faits historiques ou des statistiques.

Non, ce n'est pas dans les attrait usuels, j'allais dire nécessaires du roman qu'on trouvera le secret de sa vogue en Canada. Celle-ci réside surtout dans le fait qu'on était flatté de voir des livres parus en France, dans lesquels on parlait du Canada moderne. Il y a tant d'ouvrages dont l'action se déroule en Europe ou ailleurs, qu'on pardonnait beaucoup à un roman qui rappelait des lieux et des types qu'on connaissait.

Au surplus, la classe des lecteurs qui s'amusait aux récits de M. Chevalier n'était pas exigeante.

 Mais soyons juste ; si médiocre que soient ces livres, il leur reste d'avoir été les premiers à traiter du Canada à peu près correctement. On sentait que l'auteur était passablement renseigné. Il a dépeint certains canadiens avec vérité, il emploie ici et là des expressions de terroir qui indiquent un séjour au milieu de nous ; il note des coutumes qu'il faut avoir vu pour les décrire.

Mais comment a-t-il pu se documenter aussi bien ? Sur place, car Chevalier a demeuré à Montréal ; il y fut rédacteur de divers journaux et y fonda même une revue.

 A l'aide de Vapereau, de Lareau, de Gagnon et de Dionne, retraçons la carrière de cet écrivain.

Il est né à Chatillon, Côte d'Or, France, le 13 septembre 1828. En 1847, il était volontaire dans les dragons et collaborait à divers journaux. Trois ans plus tard, il se livre entièrement à la littérature et fonde le " Progrès de la Côte d'Or." Arrêté à la suite d'un article violent contre le gouvernement, il est incarcéré à Dijon. L'avènement de Napoléon III l'oblige à s'exiler ; il se rend à New-York et collabore au " Courrier des Etats-Unis " En 1852, il part pour Montréal où il prend la direction d'un journal. En 1853, il fonde avec M. G. H. Cherrier, une pimpante petite revue : " La Ruche littéraire ", qui dura deux ans, puis renaquit en

1859 pour s'éteindre définitivement la même année. En 1856, il publie à Montréal, une biographie de Mme Anna de la Grange et une autre de M. Eugène Godard. Deux ans après, il édite, au même endroit, une traduction libre des " Trappeurs de la Baie d'Hudson, " du docteur J. H. Robinson puis, l' " Héroïne de Chateauguay ". En 1859, il traduit " Le foyer canadien ou le mystère dévoilé " de E Clémo, publie " Le pirate du Saint-Laurent " et " Jacques Cartier ou le premier jour de l'an 1536, au Canada. "

Entre temps, il passe à la rédaction du " Moniteur Canadien ", à celle de " La Patrie " (fondation de 1854), à celle du " Pays " [fondation de 1854) à celle du " Pays " (fondation de 1852) et fait partie du fameux Institut canadien en qualité de bibliothécaire. Il est nommé membre de la commission géologique puis, en 1860, il retourne en France.

Là-bas, il entre à la rédaction du " Progrès ", ensuite à celle de " l'Opinion Nationale " et dès 1861, commence à mettre en volume les romans qu'il a ébauché dans la " Ruche littéraire ".

Il étire ses sujets et, en peu d'années, produit : La fille du pirate, la Huronne, la Tête plate, les Derniers iroquois, le Capitaine Poignet d'acier, Peaux Rouges et Peaux blanches, les Nez-Percés, la fille des Indiens rouges, le Gibet, le chasseur noir, l'Île de Sable, les Pieds noirs, etc.

De plus, on a de lui, une notice sur " Sagard et son œuvre, Paris 1866, " L'Espion noir ", en collaboration avec F. Pharaon, et deux ouvrages militaires.

De 1871 à 1875, il représente l'arrondissement de Grenelle au conseil municipal de Paris, et il décède dans cette dernière ville, le 25 août 1879.

E. Z. MASSICOTTE

Le comte des Gouttes.---Le sieur comte Desgouttes, lieutenant de vaisseau, commanda *L'Éléphant*, de 1726 à 1731. et navigua entre la France et le Canada.

En 1726, il porte à bord MM. de Beauharnais et Dupuy qui s'en viennent à Québec. De plus, il prend sous son escorte trois navires marchands de La Rochelle.

En 1727 le roi lui accorde une gratification de 4000 livres, et 1500 livres, en 1729.

En 1731 il emporte en France les 121,326 lbs de chanvre qui restaient dans les magasins de Québec lors du départ du *Héros*.

Anne-Henri Desgouttes était à Lyon, le 11 mai 1730.

Claude et Jean-Baptiste, écuyer, et Joseph Desgouttes, écuyer, seigneur de Longueval, ont fait enregistrer à Lyon, en 1698, leurs armes : tiercé, en bande, le premier d'argent ; le deuxième, de gueules à trois coquilles d'or ; le troisième d'azur à trois barres d'or.

Cette famille figure dans les annales de la Guadeloupe.

REGIS ROY

Diesbach.---En 1720, le roi envoya des soldats suisses et des ouvriers de ce pays à la Louisiane. Le 1er mars 1720, le sieur Diesbach de Belleruche eut une commission de capitaine lieutenant de la compagnie de Wonwonderlich, (Rapport des Archives Canadiennes, 1904.)

La maison de Diesbach est originaire de Be.ne.

ARMES : De sable, à la bande vivrée d'or, accompagnée de deux lions contournés, du même. (ANNUAIRE DE LA NOBLESSE, PARIS, 1866.)

RÉGIS ROY

RÉPONSES

UNE ACCUSATION DE L'ABBE MAILLARD (XX, III, p. 104).

— Dans un mémoire anonyme écrit vers 1750, attribué à l'abbé Maillard et portant pour titre : "Motifs des sauvages MiKmaques et marichites de continuer la guerre contre les Anglais depuis la dernière paix", on lit :

"En 1746, les étoffes que les sauvages achetèrent des anglais qui commerçaient alors dans le bassin de Mepagouche à Beaubassin, parce que les étoffes manquaient partout, se trouvèrent empoisonnées, de sorte que plus de deux cents sauvages, tant de l'un que de l'autre sexe, en périrent".

Cette accusation souvent portée contre les Anglais d'avoir essayé de détruire les Sauvages en répandant parmi eux des maladies contagieuses a-t-elle été prouvée ?

Dans son ouvrage "Les Sulpiciens et les prêtres des Missions Etrangères en Acadie", M. l'abbé Casgrain cite le passage suivant d'une lettre du général Amherst au colonel Bouquet (juillet 1763) :

"Could it not be contrived to send the "Small Pox" among those disaffected tribes of Indians ?"

Bouquet répondit à Amherst :

"I will try to inoculate the with some blankets that may fall in their hands, and take care not to get the disease myself".

Amherst répliqua à Bouquet :

"You will do well to try to inoculate the Indians by mean of blankets".

"There is no direct evidence, écrit Parkman, that Bouquet carried into effect the shameful plan of infecting the Indians, though, a few months after, the small-pox was known to have made havoc among the tribes of the Ohio. Certain it is, that he was perfectly capable of dealing with than by other means, worthy of a man and a soldier". ("Conspiracy of Pontiac", vol. II, p. 39).

Si les fragments de lettres cités par l'abbé Casgrain sont authentiques—et nous nous n'avons aucune raison d'en douter—il reste acquis que Amherst et Bouquet eurent l'idée d'exécuter cette cruelle mesure. Les beautés de la guerre !

L'EPÉE DU GENERAL MONTGOMERY (XX, III, p. 104).—On

sait que Montgomery fut tué dans la nuit du 31 décembre 1775 en essayant de s'emparer de Québec.

Le lendemain, lorsque le commandant de la garnison de Québec se fut assuré que les troupes américaines étaient en fuite, il envoya un détachement de soldats pour relever les corps de ceux qui avaient été tués et leur donner une sépulture convenable. Montgomery fut trouvé à l'endroit où il était tombé. Il était presque entièrement recouvert de neige. Le sergent James Thompson s'empara de l'épée du malheureux officier.

Quelques années plus tard, il en donnait la description suivante : "It has a head at top os the hilt somewhae resembling a lion's or bull dog s, with a ring passing through the chin or underfaw, fr m which is suspended a double silver chain communicating with the front tip of the guard by a second ring ; at the lower end of the handle there is, on each side, the figure of spread eagle The whole of the metal part of the hilt is of silver. About half an wich of the back part of the guard was broken off while in my possession. The handle itsels is of ivory, and underlated obliquely from top to bottom. The blade, which is twenty-tow inches long, and fluted near the back, is single edged with a slight curve towards the point, about six wiches of which, however, is sharp on both edges, and the word "Harvey" is imprinted on it, five and a half inches from the top, in Roman capitals, in a direction upwards. The whole length of the blade is two feet four inches ; when foudd it bac no scabbard or sheath, bul I soon bed the present one made and mounted in silver to correspond".

James Thompson décéda à Québec le 30 août 1830. On prétend qu'il était âgé de 98 ans. Le vétérana avait assisté au siège de Louisbourg et pris part à la bataille des Plaines d'Abraham.

L'épée de Montgomery passa alors au fils de Thompson, le député-commissaire-général James Thompson. Celui-ci décéda à son tour en décembre 1869. En mourant, il légua à son neveu, James Thompson Harrower, la précieuse épée qu'il avait conservée pendant près de trente ans.

C'est M. Harrower qui déposa l'épée de Montgomery dans le musée de la Société Littéraire et Historique, à Québec. En 1878, le marquis de Lorne, plus tard duc d'Argyle, alors gouverneur général du Canada, se rendit acquéreur de l'épée de Montgomery pour la somme de \$150.00. Le marquis de Lorne remit alors cette épée à la famille Livingstone, de New-York, qui était apparentée au général Montgomery. On dit qu'elle est aujourd'hui conservée dans les voutes de MM Tiffany et Cie, de New-York

LES OUVRAGES CANADIENS RECENTS

L'abbé Camille Roy, NOUVEAUX ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE. Québec, Imprimerie de l'Action Sociale limitée, 103, rue Sainte-Anne-1914.

M. l'abbé Camille Roy vient de mettre en librairie son troisième volume de critique littéraire.

Dans ce volume, M. l'abbé Camille Roy étudie l'œuvre de Philippe Aubert de Gaspé, de Jacques Viger, de Gérin Lajoie, de Louis Fréchette. Il analyse les plus récents travaux de sir Adolphe Routhier, de M. Thomas Chapais, de M. Adjutor Rivard, de M. l'abbé Emile Chartier, de M. Paul Morin, de M. l'abbé L. A. Groulx, de M. Hector Bernier, de MM. Desrosiers et Fournet. Le volume se termine par la reproduction du rapport du premier concours littéraire de la Société du Parler français au Canada, lu au Congrès de Québec le 28 juin 1912.

Le livre de M. l'abbé Roy a sa place marquée dans toutes les bibliothèques canadiennes-françaises. On se demande souvent s'il y a une littérature canadienne-française. Chacun des livres de M. l'abbé Camille Roy est une réponse éloquente à cette question.

Hormisdas Magnan, LE CLUB DES MARINS CATHOLIQUES DE QUÉBEC. Québec—1913.

Cette plaquette a pour objet de faire connaître le Club des marins catholiques de Québec fondé en 1912 sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul et sous le distingué patronage de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

Ce Club est installé sur la rue Champlain à peu près à l'endroit où s'établirent les Récollets, à leur arrivée à Québec en 1615.

L'objet de ce club est de venir en aide aux marins de passage à Québec, de les préserver des dangers de l'ivrognerie et autres. Au cours de l'an dernier plus de 7,000 marins ont fréquenté le club et ont trouvé, en plus des amusements honnêtes et des lectures saines, un chapelain zélé toujours empressé à leur donner des bons conseils et à leur procurer tous les secours spirituels dont ils peuvent avoir besoin.

Ce Club n'a par lui-même aucun revenu. Il doit donc compter sur le secours des âmes charitables. Espérons que la brochure de M. Maguan fera comprendre à ceux qui ont de la fortune qu'ils doivent encourager cette œuvre qui est une véritable providence pour les marins catholiques de passage à Québec.

Eugène Rouillard, DICTIONNAIRE DES RIVIÈRES ET LACS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Québec, Département des Terres et Forêts—1914.

Ce dictionnaire nous fait connaître la plupart des rivières et lacs de la province de Québec qui ont été visités ou explorés jusqu'à ce jour.

On trouve dans ce volume tous les renseignements fournis, tant par les arpenteurs et explorateurs que par les ingénieurs forestiers, sur la nature du sol arrosé par les cours d'eau, les espèces de bois qui poussent dans les régions qui les avoisinent, ainsi que les ressources qu'ils offrent au double point de vue de la chasse et de la pêche.

Notons que M. Rouillard donne toujours les sources où il a puisé ses renseignements, de même que la date du rapport de l'explorateur qui a relevé les cours d'eau. De cette façon le lecteur qui veut se renseigner plus amplement sur le lac ou la rivière dont il est parlé peut recourir facilement à la source.

Le dictionnaire de M. Rouillard a une autre utilité : il

fixe d'une manière définitive l'orthographe qu'il convient de donner à une foule d'appellations géographiques nouvelles.

Dans sa nomenclature des rivières, M. Rouillard a suivi l'ordre alphabétique. Dans la partie consacrée aux lacs, il a cru préférable de présenter ceux-ci par région. La recherche est ainsi plus facile, à cause du nombre considérable de nappes d'eau que nous avons dans la province.

Nous n'avons qu'un petit reproche à faire à l'ouvrage de M. Rouillard. Il n'est pas complété par un index alphabétique. Le lecteur est si pressé de nos jours qu'il faut lui faciliter les recherches.

André Chagny, FRANÇOIS PICQUET, "le CANADIEN" (1708-1781). Paris, librairie Plon-Nourrit—1914.

Le grand mérite de l'abbé Picquet fut d'avoir rempli avec un succès sans précédent sa mission d'apôtre auprès des tribus sauvages, d'avoir conquis leur affection et de les avoir entraînées à défendre à la fois la France et l'église contre les Anglais. Pendant vingt ans, de 1743 à 1760, l'abbé Picquet fut le vrai chef de la nation iroquoise des Cinq Cantons et il entraîna à la suite de ceux-ci les Hurons, les Algonquins, les Nipissings et d'autres sauvages du Nord

M. André Chagny suit le missionnaire pas à pas. Il nous le montre dressant ses sauvages du Lac des Deux Montagnes, les haranguant dans leur langue selon leur style et leurs usages, et les amenant à combattre sous la bannière du gouverneur de la Nouvelle-France. Quelle diplomatie n'a-t-il pas fallu déployer ! mais quel triomphe quand les Iroquois viennent s'établir à La Présentation, la nouvelle mission de l'abbé Picquet ! Là le missionnaire se multiplie, construisant un fort, soignant ses sauvages au péril de sa vie pendant une grave épidémie de petite vérole. Il entreprend même un long voyage en France et se fait accompa-

gner par des chefs iroquois dans l'espoir d'attirer l'attention du roi sur la Nouvelle-France. M. André Chagny a écrit sur cet épisode de jolies pages. Le bon abbé Picquet a obtenu avec ses sauvages un vif succès auprès des badauds de Paris et de Versailles, mais il est bien vite aux prises avec les bureaux du ministère, il ne parvient pas à faire sourire Madame de Pompadour et s'en retourne au Canada déshérité par sa mère qui eût voulu le garder près d'elle; consolé par quelques louanges du ministre, par quelques belles promesses et très peu d'argent.

L'abbé Chs.-P. Beaubien, *Ecrin d'amour filial*, Arbour et Dupont, imprimeurs, Montréal---1914.

Volume de belle apparence, d'environ 250 pages, avec une quarantaine de gravures hors texte. C'est l'histoire de la famille de l'auteur, les Trottier de Beaubien.

Dans le premier chapitre, l'auteur donne quelques leçons d'histoire canadienne, dans le deuxième, il traite de la noblesse terrienne; le troisième chapitre est consacré à la généalogie des Trottier de Beaubien; le quatrième chapitre fait connaître la descendance et les alliances des Trottier de Beaubien; en conclusion, l'auteur expose ce qui devrait être fait pour un grand nombre de familles canadiennes.

A Soulerin, O. M. I., *Le Père Laverlochère, missionnaire oblat, apôtre de la Baie d'Hudson*, Paris---1914.

Le livre du Père Soulerin fait connaître aux lecteurs français un des premiers missionnaires du Témiscamingue et de la baie d'Hudson, le Père Laverlochère, décédé à Témiscaming, le 4 octobre 1884, à l'âge de 72 ans.

L'abbé J.-A. Normandeau, *L'Alborta-Centrale*. Montréal---1914. Plaquette de 30 pages, avec carte.

Le Guide des Comités paroisseiaux. Editions de l'Action sociale catholique. Québec---1913.

QUESTIONS

—Combien de fois s'est-il produit d'éboulements du Cap Diamant, à Québec ? Pourriez-vous me donner les dates de ces éboulements ? Y a-t-il eu des pertes de vie à chaque éboulement ?

GEO. G.

—Un peu après 1880, le steamer BAHAMA, de la Cie des vapeurs de Québec et des ports du Golfe, périssait dans le GULF STREAM. Plusieurs québécois faisaient partie de l'équipage du BAHAMA. Pourriez-vous me donner la date du naufrage et les noms des québécois qui périrent ?

X X X

—Dans l'acte de concession de la seigneurie de Neuville à Jean Bourdon en date du 15 décembre 1655 on lit ce qui suit :

“ Et pour rachapt le revenu d'une année à chaque mutation de possesseur suivant la coutume du Vexin le français, enclavé de celle de Paris.”

Dans plusieurs actes de concession dans les limites de cette même seigneurie de Neuville il est fait mention de cette coutume du Vexin le français.

Qu'était-ce que ce Vexin français ? Où était-il situé ? Quelle était cette coutume du Vexin le français ?

POINTE-AUX-TREMBLES

—A quelle date est mort Nicolas Daneau de Muy, gouverneur de la Louisiane ? Avait-il eu des enfants ? Avons-nous des descendants de Nicolas Daneau de Muy actuellement au Canada ?

DANCOSSE.

—On lit dans LeMoine (HISTOIRE DES FORTIFICATIONS ET DES RUES DE QUÉBEC, p. 17) : “ Bien qu'il y eut des bestiaux à Québec en 1623, on se servit pour la première fois de bœufs pour labourer, le 27 avril 1628.” Sur quoi sir J.-M. LeMoine s'appuie-t-il pour faire cette affirmation ?

A. GEO.

—L'auteur des ESQUISSES POÉTIQUES et de L'AIMABLE COMPAGNON, M. de Narbonne-Lara, était-il canadien ?

BIB.

CATHERINE TEGAHKOUITA

(Suite et fin)

Enfin trois ans après sa mort il la vit comme un soleil à son midi, entourée d'une si grande lumière, qu'il pouvait à peine en soutenir l'éclat et il fut averti de la peindre tel qu'il la voyait. Il fit prendre son portrait sur ce modèle ; par la suite on fit peindre des images qui bien qu'en papier et mal fait, sont tellement estimés parmi les canadiens, qu'on peut à peine suffire aux demandes, ceux qui en reçoivent remercient comme si on leur donnait des pierres précieuses et ils les conservent avec grand soin à la maison.

Six mois environ après sa mort, elle commença à briller par l'éclat des miracles qu'elle fit en quantité presque innombrable dans tout le Canada. La poussière de son tombeau devint un remède aussi facile que commun pour guérir toutes les maladies. Les Français se rendent ici de tous les points de la colonie pour remercier Catherine des bienfaits qu'ils ont reçus d'elle, et pour vénérer ses reliques conservées dans notre église. Ses images, la simple invocation de son nom, la promesse de faire un pèlerinage près de ses reliques, de l'eau bue dans le verre qui lui a servi, ses vêtements, le contact des objets qui avaient été à son usage, sont à la disposition de toutes sortes de maladies.

Enfin on nous a écrit que même en France elle est venue au secours de plusieurs personnes qui imploraient son assistance. Je m'abstiens enfin d'en parler davantage car je n'en finirais pas et plusieurs volumes ne suffiraient pas, si je voulais considérer par écrit tout ce qui nous a été et nous est rapporté encore au sujet de notre Catherine. Je me contenterai de dire que parmi tous les miracles qu'on rapporte avoir été opérés par elle, le plus grand de tous les miracles, selon moi, c'est Catherine elle-même, la thaumaturge de ce nouveau monde.

FIN

VERRIERES pour EGLISES

On peut voir nos verrières, à Québec, dans l'église de St-Jean-Baptiste, la chapelle du Séminaire, du Patronage, l'église de Notre-Dame du Chemin, la Basilique de Ste-Anne de Beaupré et dans toutes les villes du Canada. Comparez notre travail avec celui des autres et jugez par vous-même de l'excellence et de la supériorité de nos dessins et de nos coloris.

Notre personnel d'Européens, artistes compétents et nos nombreuses années d'expérience sont une sûre garantie de la perfection de notre ouvrage. Quand vous commanderez des verrières, demandez nos prix.

B. LÉONARD,
53, RUE SAINT-JEAN, QUEBEC

Nous faisons une spécialité de verrières pour les églises catholiques.

The Manufacturers Life Insurance Company

Assurances en cours au 31 décembre	
1902	1912
\$34,040,708.00	\$80,619,888.00
Recettes.....	
\$1,435,288.58	\$3,977,087.64
Payés aux Ass. et aux bénéficiaires	
\$366,533.04	\$1,448,719.19
Réserves Statutaires.....	
\$4,461,800.00	\$15,155,320.00
ACTIF.....	
\$5,136,668.52	\$17,588,515.89
SURPLUS. au-dessus du Capital versé et de tout passif.....	
321,263.57	\$1,518,986.41

LA MANUFACTURERS LIFE est la seule vieille Compagnie en Amérique accordant aux Tempérants absolus, des tarifs et des privilèges spéciaux. Demandez les notices.

S'adresser à

J. T. LACHANCE, Directeur

Edifice Dominion

126 rue ST-PIERRE, - - Québec

ESPACE RESERVE

POUR LA MAISON

REID & Co.

RUE ST-PAUL,

Quebec

A. O. PRUNEAU

Ci-devant de la Société PRUNEAU & KIROUAC

Libraire-Éditeur, marchand d'Ornements d'Eglise, Articles de Fantaisie

60 RUE ST-JEAN, - (Près de la Côte du Palais)

TELEPHONE 1932.

QUEBEC

ESPACE RÉSERVÉ

POUR ANNONCER LES

Machineries recommandées

DE LA MAISON

Chs.=A. Paquet, Ltee

RUE DALHOUSIE

QUEBEC
